



Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 18-10-2010 Date de révision: 14-7-2020 Remplace la fiche: 15-3-2019 version: 4.4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40
Code du produit : BL032000
Type de produit : lubrifiants

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation à grande dispersion Industriel
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures
Utilisation de la substance/mélange : Produits de soin automobile
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	1 – 4,99	Asp. Tox. 1, H304
Dodecylphenol, mixed isomers (branched)	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° Index) 604-092-00-9 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 – 0,99	Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Repr. 1B, H360F STOT RE 1, H372 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium	(N° CAS) 70024-69-0 (N° CE) 274-263-7 (N° REACH) 01-2119492616-28	0,1 – 0,99	Skin Sens. 1B, H317
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	0,1 – 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	(6,25 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 ≤C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général	: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Après contact avec la peau	: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique, CO2, sable sec ou mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations	: Refroidir les conteneurs à l'eau.
---------------------	-------------------------------------

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.
--------------------------	--

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)

UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³
UE	IOELV STEL (mg/m³)	10 mg/m³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

8.2. Contrôles de l'exposition

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Aspect : Huileux.

Couleur : ambré.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 228 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 887 g/l @ 15°C
Solubilité	: Eau: pratiquement insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 100 mm²/s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	: -27 °C
-------------------------	----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

acides et bases. Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx), NH3, composés du soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

DL50 orale rat	2100 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée lapin	15000 mg/kg OECD 402

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg OECD 402
CL50 Inhalation - Rat	> 1,9 mg/l air EPA OPP 81-3
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 1,7 mg/l/4h EPA OPP 81-3

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

DL50 orale rat	3150 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2002 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	≥ 2000 mg/kg OECD 402
CL50 Inhalation - Rat	≥ 5 mg/l/4h

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg de poids corporel

DL50 cutanée rat 2000 ml/kg

CL50 Inhalation - Rat > 5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

NOAEL (aigu, oral, animal/mâle) > 500 mg/kg de poids corporel OECD 407

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)

NOAEL (cutané, rat/lapin) > 2000 mg/kg de poids corporel

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours) 1,5 mg/kg de poids corporel

NOAEL (subaigu, oral, animal/femelle, 28 jours) 15 mg/kg de poids corporel OECD 416

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 500 mg/kg de poids corporel OECD 407

NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours) > 1000 mg/kg de poids corporel OECD 410

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 160 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours) 125 mg/kg de poids corporel OECD 408

NOAEL (oral, rat, 90 jours) > 1000 mg/kg de poids corporel/jour

NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours) > 220 mg/kg de poids corporel

NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) > 980 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Viscosité, cinématique 100 mm²/s @ 40°C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

CL50 poisson 1	40 mg/l Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	0,037 mg/l
CE50 Daphnie 2	0,0079 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 1	0,36 Chlorophyta
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l @0.1d - slib
CE50 72h algues 1	0,15 mg/l OECD 201 Desmodesmus subspicatus
CE50 72h algues (2)	0,36 mg/l Desmodesmus subspicatus
CE50 96h algues (2)	> 0,58 mg/l Mysidopsis Bahia
CEr50 (algues)	0,36 mg/l 21d
LOEC (chronique)	0,012 mg/l Daphnia magna @ 21d
NOEC (chronique)	0,0037 mg/l @21d - Daphnia

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

CL50 poisson 1	> 1000 mg/l pimephales promelas
CL50 poissons 2	> 10000 mg/l cyprinodon variegatus
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 10000 mg/l 0.1d - slib
CE50 72h algues 1	> 1000 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h algues (1)	> 1000 mg/l Chlorophyta

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

CL50 poisson 1	4,5 mg/l Oncorhynchus mykiss OECD 203
CL50 poissons 2	46 mg/l Cyprinodon variegatus
CL50 autres organismes aquatiques 1	≥ 10000 mg/l 3h bacteria
CE50 Daphnie 1	23 mg/l OECD 202
CE50 Daphnie 2	0,8 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 2	10000 mg/l @0.1d - Chlorophyta
CE50 72h algues 1	21 mg/l @3d - Chlorophyta
CEr50 (algues)	21 mg/l 72h Desmodesmus subspicatus OECD 201
NOEC (aigu)	1,8 mg/l @4d - Oncorhynchus mykiss
NOEC (chronique)	10 mg/l @2d - Daphnia
NOEC chronic fish	0,4 mg/l @21d - Daphnia
NOEC chronic algae	10 mg/l @3d - Chlorophyta

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié (64742-54-7)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l
----------------	------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

Biodégradation	25 % Sturm-test @28d
----------------	----------------------

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

DBO (% de DThO)	8 % DTO 28d - OECD TG 301 D
-----------------	-----------------------------

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Biodégradation	1,5 % @28d OECD TG 301 B
----------------	--------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	497,33 7,1 @0,1d
Log Kow	7,1 @ 0,1d

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium (70024-69-0)

Log Kow	4,46 – 10,88 OECD 107/117
---------	---------------------------

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Log Kow	0,56 Measurements
Potentiel de bioaccumulation	non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Dodecylphenol, mixed isomers (branched) (121158-58-5)

Sol	Aucune donnée disponible.
-----	---------------------------

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)

Sol	Aucune donnée disponible.
-----	---------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 00 - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées 13 02 05* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Dodecylphenol, mixed isomers (branched), Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium, Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Dodecylphenol, mixed isomers (branched), Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium, Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités. Huile de base - non spécifié sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Dodecylphenol, mixed isomers (branched) est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Marine Engine Oil Multi Grade 15W-40

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkydes en C16-24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.